

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

24 SEPTEMBRE 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Demande de subventions
au Département des
Yvelines pour la
numérisation et la
sauvegarde des archives
de la Ville**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 septembre 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 25 septembre 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 septembre 2015

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille quinze, le 24 septembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre deux mille
quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY,
Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Monsieur PIVERT, Monsieur AUDURIER*,
Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD,
Madame CERIGHELLI**, Monsieur LEBRAY, Madame
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX,
Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur
PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame
PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET,
Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI,
Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Monsieur
VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT,
Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur
DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE,
Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur AUDURIER (sauf pour le dossier 15 F 00, les
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015 et
le compte-rendu des actes administratifs)

**Madame CERIGHELLI (sauf pour le dossier 15 F 00, les
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015, le
compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 15 F 01,
15 F 02 et 15 F 03)

Avaient donné procuration :

Madame RICHARD à Monsieur LAMY
Monsieur COMBALAT à Monsieur SOLIGNAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN
Madame VANTHOURNOUT à Madame NASRI

Secrétaire de séance :

Madame AGUINET

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU DÉPARTEMENT DES YVELINES
POUR LA NUMÉRISATION ET LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES DE
LA VILLE

RAPPORTEUR : Madame ADAM

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Depuis 2012, la Ville est engagée dans un partenariat avec le Département des Yvelines pour la sauvegarde de ses archives sonores et audiovisuelles composées essentiellement de cassettes de type VHS, UMATIC et BETAMAX.

Ces supports sont particulièrement fragiles et nécessitent une numérisation afin d'en assurer la conservation.

Le Département finance les travaux réalisés par la Ville à hauteur de 50% de leur montant T.T.C.

Le programme 2015 consiste à numériser un lot de cassettes de type UMATIC pour un montant de travaux estimé à 2 500 € T.T.C.

Cette année, le Département propose également de soutenir les travaux de restauration de reliures des registres de recensement de la Ville datant du XIX^{ème} siècle à hauteur de 70% de leur montant T.T.C.

Ces travaux de restauration sont réalisés par le Département. Leur montant pour 2015 est estimé à 5 000 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Département des Yvelines pour l'obtention de subventions aux taux maximum pour la numérisation des archives audiovisuelles de la Ville et pour la restauration de reliures des registres de recensement de la Ville du XIX^{ème} siècle.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Département des Yvelines pour l'attribution de subventions au taux maximal pour la numérisation des archives de la Ville et la restauration des reliures des registres de recensement du XIX^{ème} siècle.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye